

LA THÉORIE ÉVÉNEMENTIELLE
DE LA COMPTABILITÉ
Jean Galanos

Les critiques relatives au système comptable en partie double ne sont pas récentes, mais elles ont pris une consistance nouvelle dans les années 1960. Les progrès technologiques et la banalisation de l'informatique ont facilité la naissance de nouveaux espoirs pour renouveler le modèle. La comptabilité événementielle est certainement le plus fécond à cet égard, mais ce caractère rend le concept difficile à appréhender dans la diversité des approches. Cet article s'attachera à présenter les apports successifs de ce courant pour lequel les problèmes posés dépassent souvent les solutions véritablement opérationnelles. Les difficultés, théoriques et pratiques, mesurent le chemin à parcourir pour remplacer le système classique. Elles n'en permettent pas moins de poser les défis majeurs et les solutions que l'on peut envisager dans l'avenir.

La première section présentera les fondements et l'évolution du mouvement qui se caractérise davantage par une dérive vers des solutions purement informatiques que par une véritable évolution comptable. C'est pourquoi, dans une deuxième section, nous recentrerons la problématique à partir du modèle classique pour pouvoir évoluer, dans la troisième section, à l'intérieur d'un champ réellement comptable.

1. Le fondement et l'évolution de la théorie événementielle.

Apparue aux États Unis à la fin des années 1960, la théorie événementielle (events theory) est une réaction aux limites de la comptabilité générale traditionnelle. A la suite du rapport "A statement of Basic Accounting Theory" (Committee on Basic Accounting Theory , 1966) préparé par une commission de l'American Accounting Association, au terme de deux années de travail, Sorter (1969) se démarque de la majorité du groupe, qu'il qualifie de *Value School*, ou plus explicitement, de *User need School*. Après une période d'enthousiasme sur le renouveau des conceptions comptables, le discours s'est essoufflé faute d'une véritable solution pratique. La tentation de se tourner alors vers les technologies informatiques en plein développement s'est concrétisée chez les chercheurs américains, puis français, au gré des innovations sur les bases de données et les systèmes d'information.

1.1. Les origines américaines

Pour Sorter la *comptabilité par les besoins* se caractérise par le fait que les données sont conditionnées à partir de besoins connus à l'avance et supposés stables. L'auteur objecte que les utilisateurs de la comptabilité sont multiples et que, par conséquent, leurs besoins sont variés et souvent imprévisibles. Cette approche se révèle incapable de répondre aux demandes d'informations.

Pour ces raisons, l'auteur propose une approche par les *événements*. Ce type de comptabilité doit saisir les données brutes, non

agrégées, et laisser le soin à l'utilisateur de construire *son modèle décisionnel individuel*¹. Contrairement à ce qu'affirment certaines critiques², Sorter n'élimine pas la détermination des informations par les besoins, mais seulement les processus d'agrégation, c'est-à-dire les modèles qui à partir de la saisie, permettent de classer et d'ordonner les informations pour réduire leur volume. Ce texte fondateur introduit une rupture avec les comptabilités traditionnelles. Il faut cependant distinguer deux idées majeures :

- la comptabilité sert plusieurs catégories d'utilisateurs dont les besoins demandent des informations différenciées ;
- les besoins en information ne sont pas toujours prédéterminés, ce qui suppose la possibilité de les définir postérieurement à la saisie.

La première idée conduit vers des états différenciés par utilisateur à partir d'une même base comptable. La seconde pose le problème du besoin indéterminé lors de la saisie. Les solutions doivent alors s'orienter vers la conservation de l'information et condamnent les agrégations destructrices.

La faiblesse conceptuelle de l'article réside dans la définition du concept de base, l'événement. Johnson (1970), conscient de la lacune, s'est employé à le préciser. A partir de la terminologie développée par Kaplan (1964), qui distingue l'*observation directe*, l'*inférence* ou déduction à partir d'informations (p. e. calcul de flux

¹ *Own individual decision models.*

² L'auteur a facilité ce type de critique en qualifiant l'approche adverse de *User need school*.

pluriannuels dans les tableaux de financement), *la composition* qui consiste à regrouper des éléments pour obtenir une information agrégée (p. e. les soldes intermédiaires de gestion) et l'abstraction théorique, procédé par lequel on obtient de nouvelles informations par sélection à partir de critères de classification (p. e. passage des comptes du grand livre aux postes du bilan). Johnson attribue l'observation à l'approche par les événements et l'inférence à l'approche par les valeurs. L'événement réel directement observé, seul digne d'être pris en compte par la comptabilité événementielle est distingué de l'événement publié. Selon Johnson, *l'événement* se réfère à une action qui peut être décrite par une ou plusieurs propriétés choisies parmi une infinité. La comptabilité doit alors les enregistrer telles quelles.

L'intérêt suscité par cette voie donne rapidement naissance à une branche que l'on peut qualifier de multi-dimensionnelle, car elle se propose d'enregistrer dans une base de données les multiples dimensions d'un événement. C'est ce que propose Colantoni *et al.* (1971, p.91) à partir du concept *d'événement économique (economic event)*. Ce concept marque une nouvelle rupture avec la comptabilité traditionnelle. *L'economic event* peut être financier ou non financier, pourvu qu'il soit pertinent pour les décisions de gestion. L'information événementielle doit être une source potentielle d'action. Le problème de la prédétermination du besoin reste posé par la nécessité de la pertinence.

L'évolution informatique conduira Lieberman et Whinston (1975, p.249) à proposer les concepts de *Mass Data Base (MDB)* et de *User-Defined Structure (UDS)*. La *MDB* constitue la structure de mémorisation de l'ensemble des données, alors que les *UDS* sont des structures pour utilisateurs qui permettent de répondre à des besoins divers. Des fonctions standardisées (*User-Defined Functions*) pourront être définies en langage de programmation LISP pour automatiser les requêtes répétitives. Les auteurs introduisent ici une séparation entre le format de mémorisation et celui de consultation. Cette possibilité, autorisée par la technique, offre l'intérêt d'une base de données unique combinée à des états multiples. La saisie et la maintenance des informations se trouvent simplifiées, les modèles adaptés à chaque type d'utilisateurs sont plus flexibles en exploitant la totalité de la base et ses combinaisons. Les structures pour utilisateurs recouvrent de fait les fonctions de saisie, de mise à jour et de consultation. La différenciation peut croiser les fonctions et les types d'utilisateurs. Cet aspect sera complété par Everest et Weber (1977) avec l'introduction du concept de base de données relationnelles, suivant le modèle proposé par Codd (1972). Le modèle relationnel diminue la prédétermination des formats, en supprimant les liens structuraux entre les champs de données dans la base. La variété de consultation s'en trouve augmentée. Cette foi dans l'informatique, pour régler les problèmes comptables, ressurgira quelques années plus tard en France, pour utiliser les nouvelles méthodes apparues depuis.

1.2. Les prolongements français de la théorie événementielle

L'approche par les événements est introduite en France par Gensse (1983). Augustin (1986) propose une application du modèle "entité-association" à la comptabilité et Véret (1989) suit une démarche semblable à partir de la méthode Axial¹. La thèse de Stepniewski (1986) repose sur une chaîne causale à trois éléments : *l'événement* déclenche une *opération* qui modifie l'état d'un *objet*. L'apport de la comptabilité événementielle serait alors d'introduire le temps comme troisième dimension, à côté du débit et du crédit traditionnels. En réalité, ce "modèle descriptif" est la transposition dans le domaine comptable, d'un certain nombre de notions couramment utilisées en analyse informatique pour conceptualiser un système d'information. Ces outils sont référencés, par exemple, dans la méthode Merise, largement diffusée en France. Ce courant de pensée a évolué depuis l'introduction par Melyon (1988) du concept *d'atome comptable*. Ce dernier répond à la problématique de la plus petite unité saisie, c'est-à-dire du niveau de détail que doit mesurer le système comptable. Le premier article expose les principes atomiques conformes à la philosophie grecque pré-chrétienne du même nom. Il s'agit donc de représenter le réel par un ensemble d'objets totalement indépendants les uns des autres, baptisés atomes, que l'utilisateur assemblera à son gré, quand le besoin s'en fera sentir.

¹ Méthode d'analyse informatique concurrente de Merise.

Cette synthèse d'une vingtaine d'années de théorie événementielle fait ressortir les caractères suivants : le système comptable doit prendre en compte les besoins imprévisibles et les utilisations multiples; pour cela, il doit enregistrer les données brutes, c'est-à-dire non agrégées et observées directement à partir d'actions réelles. L'événement économique, ou de gestion, permet de saisir toutes les informations pertinentes, financières ou non, ayant un potentiel d'action. La contribution de l'informatique à la satisfaction de ces principes réside dans la distinction entre structure de mémorisation et d'utilisation, complétée par le modèle relationnel.

Un constat s'impose. Outre une relation pas très claire entre événement et action, le modèle comptable est singulièrement absent de la réflexion ! Les solutions avancées plaident pour un système d'information décisionnel où l'ordinateur et les bases de données fournissent la totalité des outils. Les notions usuelles de principes, de procédures et de normes comptables sont occultées. Il semble difficile de pouvoir continuer à utiliser le vocable *comptable* dans ces conditions et encore plus celui de *modèle comptable*, si chaque base de données est un cas particulier sans structure ni règle commune. Les enjeux sont importants : disparition du modèle comptable comme outil de gestion majeur des données de l'entreprise et absence de normalisation dans la saisie et la représentation de l'information, avec tous les problèmes de formation, de reprise de comptabilité, de comparaison et d'interprétation.

Pour comprendre l'évolution nécessaire, il est indispensable de repartir du modèle comptable traditionnel afin d'examiner ce qui, dans ses principes, s'oppose aux préconisations de l'école événementielle. Il faudra ensuite reconsidérer les nouvelles exigences, peut être surévaluées. Tous les besoins ne sont pas indéterminés et aucun système ne sera jamais capable de faire face à la totalité des imprévus. Il y a un arbitrage à effectuer entre flexibilité et normalisation en intégrant les notions d'apprentissage et d'adaptation.

2. La comptabilité classique : analyse pour une évolution réellement comptable

Si le modèle comptable en partie double est fortement critiqué, il n'en demeure pas moins sans remplaçant ! S'il a ses limites, ses qualités de cohérence, de robustesse et sa normalisation assurent encore sa présence. Il peut apparaître nécessaire de le dépasser mais sans perdre les qualités qui distinguent un système comptable d'un quelconque système d'information.

2.1. Les caractéristiques du modèle comptable traditionnel

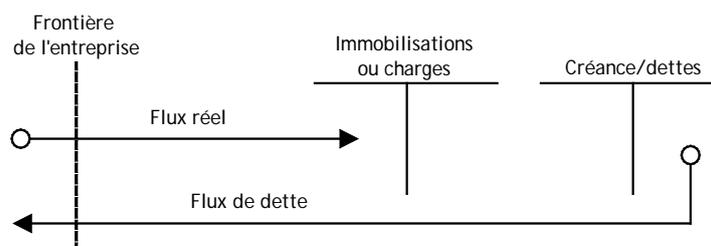
La comptabilité a pour mission d'enregistrer les flux économiques, c'est-à-dire les déplacements d'objets ayant une valeur marchande, entre différentes entités comptables matérialisées par des comptes. "Le flux est le déplacement du droit de propriété sur un objet concret ou abstrait, entre deux pôles au moins de même nature, de deux agents distincts dans l'espace" (Girod, 1982,

p.145). Trois types de flux peuvent être identifiés : les flux réels (biens et services), les flux de créance/dette (ou flux monétaires différés) et les flux monétaires. Malgré leur essence différente, ces flux sont exprimés en unités homogènes et évalués, sauf impossibilité pratique (stocks de produits, amortissement,...) à leur prix historique. Les flux sont notés dans les articles du livre journal, mais leur inscription se fait suivant des règles particulières qui caractérisent le modèle comptable dit "en partie double".

Il existe en fait deux types d'opérations comptables : les opérations d'échange et les opérations de virement. Les premières font intervenir deux flux de nature différente et de sens contraire, et comportent obligatoirement deux opérations successives :

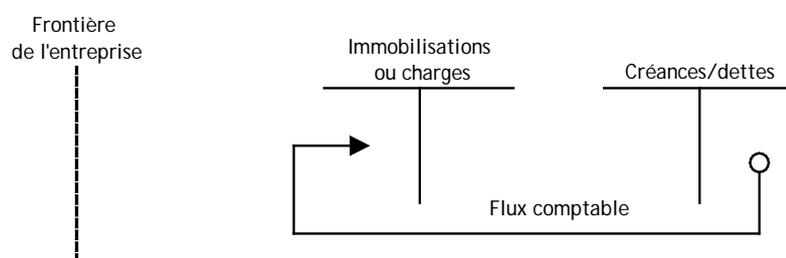
- un flux réel (fourniture d'un bien) et un flux de créance/dette, qui en résulte juridiquement (voir schéma 1) ;
- un flux de créance/dette (annulation) et un flux monétaire (règlement).

Schéma 1 - Les flux d'une opération d'échange



L'application des règles comptables tronque le réseau de flux suivant le schéma 2.

Schéma 2 - Représentation d'une opération d'échange



Les entrées et les sorties effectuées chez le tiers sont remplacées par les pôles internes de sens inverse. Cette caractéristique fait que l'on ne distingue pas toujours clairement les opérations d'échange des opérations de virement qui, elles, enregistrent l'entrée et la sortie du même flux. Les opérations de transformation sont séparées dans deux catégories de compte, les charges et les produits, totalement déconnectées.

2.2. Les limites du modèle comptable traditionnel

Ce modèle présente cinq limites importantes qu'il convient de prendre en considération dans le cadre d'un renouvellement éventuel.

Il ne traite que des biens économiques. Tout objet qui n'a pas une valeur marchande est ignoré par la comptabilité, quel que soit son intérêt en gestion. Cette caractéristique exclut notamment :

- . la gestion des commandes qui s'intègre normalement dans une succession commande-livraison-facturation-règlement, obligeant ainsi la mise en place de procédures extra-comptables ;
- . les contrôles entre demande et réponse, que ce soit pour les biens et services ou au niveau des règlements, sont impossibles ;
- . tous les éléments dont l'évaluation est non monétaire.

- Le réseau de flux est discontinu et parcellaire. Il est tronqué dès qu'il y a une opération de transformation. C'est ce qui explique la séparation entre les comptes de charges et de produits, les uns n'enregistrant que des entrées, les autres que des sorties. Le modèle fournit un ensemble de flux totalement déconnectés qui rend impossible la mesure de la plupart des délais pertinents en gestion, ainsi que la prise en compte des processus de transformation.

- L'intégrité de l'objet n'est pas garantie. L'objet comptable n'est pas saisi par une propriété invariante, mais par une valeur monétaire, qui varie dans le temps et dans l'espace en fonction des prix relatifs entre biens économiques, et du taux de change des unités qui servent à la mesure. Cette substitution de l'objet par sa valeur économique détruit donc à tout jamais la substance de l'objet et empêche d'effectuer un suivi et des comparaisons fiables, dans le temps et dans l'espace.

- L'enregistrement des mouvements est incomplet. Les mouvements ne sont que partiellement enregistrés. L'origine ou la destination physique du mouvement est ignorée lorsqu'il s'agit de tiers. Les pôles temporels ne sont pas pris en compte et un même article enregistre quelquefois la contraction tronquée de deux mouvements différents, comme le montre la transformation de la représentation de l'échange entre les schémas 1 et 2. C'est le cas, par exemple, lorsqu'un achat payé au comptant est enregistré par le débit d'un compte de charges et le crédit d'un compte de trésorerie. La comptabilité devient ainsi une fiction qui s'éloigne, dès le départ, de la réalité.

Une comptabilité pour la gestion ne peut se borner à des critères juridiques de propriété et ne reconnaître que la valeur économique exprimée en monnaie, comme le fait remarquer Bouinot (1980, p.53-54) : "Espace et temps ne sont peut-être pas des biens économiques en soi, des facteurs de production *stricto sensu*. Mais ce sont bien des facteurs de la production et de la consommation."

- L'enregistrement se limite aux entrées-sorties. La comptabilité considère l'entreprise comme une boîte noire. La consommation et la production sont comptabilisées au niveau des échanges avec l'environnement. Loin d'être générale, c'est une comptabilité de frontières, une comptabilité des seules relations de l'entreprise avec son environnement.

3. Propositions pour un modèle comptable événementiel

En réaction à une évolution de la comptabilité trop limitée aux progrès informatiques, nous avons proposé (Galanos, 1991) un modèle structuré sur deux niveaux, reprenant en cela les travaux de pionniers comme Lieberman et Whinston, (1975, p.249). Nous nous limiterons ici à décrire les concepts proprement comptables en laissant au lecteur intéressé le soin de prendre connaissance des structures informatiques dans les travaux complets.

3.1. "La structure par niveau double"

L'architecture du modèle s'articule sur deux niveaux. Le niveau primaire intègre, dans une structure cohérente de mémorisation, toute l'information telle qu'elle est saisie. Le second niveau est totalement ouvert aux utilisateurs, pour contenir tous les modèles de représentation qu'ils peuvent proposer. Les supports sur papier utilisés dans les comptabilités traditionnelles maintiennent une unicité de forme pour la **saisie**, la **mémorisation** et la **consultation** des résultats. L'utilisation de moyens informatiques permet des formes différentes pour ces trois classes d'opérations. C'est cette capacité que nous exploitons pour résoudre la contradiction entre les besoins multiples, qui nécessitent obligatoirement des structures différenciées, et l'unité logique exigée par la fonction intégrative d'un vrai modèle comptable. C'est dans cette optique que nous proposons une architecture à deux niveaux.

Le premier niveau est celui de l'enregistrement des mouvements d'ordre un, c'est-à-dire résultant de la première abstraction disponible. Nous l'appellerons, en raison de sa fonction et de sa structure, Système d'Information Comptable Orienté Processus (SICOP).

Le deuxième niveau est celui de la variété. Il produit l'offre comptable différenciée, adaptée aux utilisateurs et aux contextes. Les modèles du deuxième niveau seront obtenus par abstraction d'informations dans le niveau un, classement, ordonnancement, agrégation et transformations diverses. Une partie de ces modèles existent déjà, d'autres sont à créer. L'architecture par niveau double est représentée par le schéma 3.

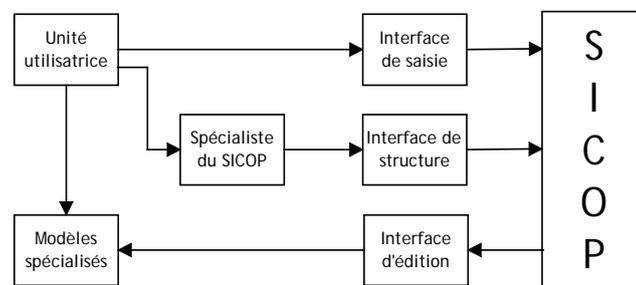
L'interface de saisie et le SICOP sont uniques pour toutes les unités utilisatrices (service, atelier, etc.), quel que soit le domaine de gestion concerné (achat, production, personnel, etc.).

Chaque unité utilisatrice peut définir un ou plusieurs domaines dans le SICOP, dont elle assure seule la définition des opérations de saisie et de modification. Il y a autant de modèles spécialisés et d'interfaces d'édition que l'exigent les besoins en informations des unités utilisatrices.

La double structure supporte la coexistence de plusieurs utilisateurs sans concertation particulière car les ajouts n'ont aucune conséquence sur les projections du SICOP, définies dans l'interface. Cette possibilité est fondamentale pour permettre une large répartition des fonctions du SICOP dans l'organisation. Le générateur

d'interface donnera à chaque utilisateur la possibilité de construire une grande variété de modèles à partir du SICOP.

Schéma 3 - Architecture par niveau double



Le SICOP doit permettre de couvrir l'ensemble des mesures concernant les transformations et les transferts souhaités et effectifs dans une organisation, sans discontinuité. Le modèle fonctionnel définit, à présent, les éléments qui vont composer le SICOP, pour autoriser de telles mesures.

3.2. La structure par processus

Un processus comptable est tracé par un élément mobile qui traverse une succession de lieux ou places. Comme l'écrit Alla (1980, p.8), "Dans une conception récente, la comptabilité a pour objet d'enregistrer, au sein de l'entreprise, les trajets observables de valeurs". Chaque déplacement d'un mobile définit un mouvement élémentaire par un écart négatif sur l'état de la place d'origine et un

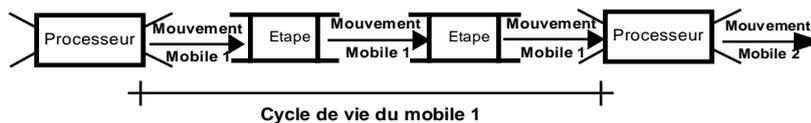
écart positif sur l'état de la place de destination. Cependant, l'événement *déplacement* n'est pas suffisant si l'on veut connecter dans des processus cohérents l'ensemble des *trajets observables de valeurs*. Il faut ajouter l'événement *transformation*, pour traduire la perte d'observation de certains mouvements élémentaires dont la comptabilisation n'est pas jugée utile. Chaque *objet comptable mobile* (désigné dans la suite du texte par *mobile*) donnera lieu à la formalisation d'un *cycle de vie du mobile* décrivant l'apparition, les déplacements et la disparition du champ d'observation comptable.

Le mobile constitue le support intrinsèque des déplacements d'un ensemble de valeurs qui lui sont attachées. En tant que tel, sa forme est invariante, donc décrite par un critère stable qui permet de l'identifier sans ambiguïté. Tout changement de forme définira *de facto* un nouveau mobile et, par conséquent, un nouveau cycle de vie du mobile connecté au précédent par une transformation.

Deux types de place (correspondant aux comptes traditionnels) sont nécessaires pour représenter les translations et les transformations. Les *étapes* vont relier les mouvements ; ce sont des compteurs indiquant le passage d'un mobile, et de ses valeurs attachées, en un lieu. Les processeurs marqueront l'apparition ou la disparition d'un mobile et connecteront différents cycles de vie pour former un processus complet (voir schéma 4). Cette connexion est indispensable pour les mesures de délai et de productivité. Cependant, une telle structure n'est pas suffisante pour enregistrer des informations devenues indispensables aujourd'hui.

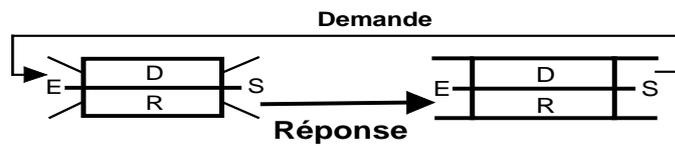
- Il convient en particulier de pouvoir conserver :
- outre les délais de transfert et de transformation, les délais de réponse d'un processeur et d'un processus ;
 - outre les valeurs en un lieu, leur intégrité lors des transferts et leur conformité en réception.

Schéma 4 - Processus et cycles de vie



C'est pour répondre à ces exigences que les places comptables (étapes et processeurs) se voient dotées de quatre portes qui sont autant de compteurs élémentaires spécialisés (on peut les comparer aux deux portes *débit* et *crédit* d'un compte traditionnel). La place se voit séparée verticalement en zones d'entrée et de sortie et horizontalement en demande et réponse. Il résulte donc : Demande Entrée (DE), Demande Sortie (DS), Réponse Entrée (RE), Réponse Sortie (RS). Ainsi doté, le modèle est capable de conserver les délais de transfert (DE-DS ou RE-RS), de transformation (RS-RE) et de réponse (RS-DE), sur des places contiguës ou distantes. Au niveau des valeurs, on mesure l'intégrité (DE-DS ou RE-RS), la conformité (RS-DE ou RE-DS) et la productivité (RS-RE) pour les processus ou l'intégrité sur l'étape. Les places comptables ont pour fonction d'enregistrer le *déplacement* des mobiles.

Schéma 5 - Structure demande-réponse



Il suffit que le mobile ait un intérêt en gestion pour acquérir son statut de mobile devant être comptabilisé. Le mobile possède une définition stable au moyen d'un *nom* qui évoque le concept manipulé, et d'une *dimension intrinsèque* et stable.

A ces deux propriétés qui définissent le mobile, sont attribuées une *unité* de mesure et une *méthode* de mesure, par une relation univoque. Autrement dit, à un couple "nom + dimension", définissant un mobile, ne peuvent être attribuées qu'une seule unité de mesure et une seule méthode.

Le mobile désigne une mesure invariante qui le caractérise et permet de le suivre sans confusion, alors que le concept de *valeur* appréhende le mobile sous différentes facettes.

La valeur est une mesure qui se substitue temporairement à la *dimension intrinsèque* du mobile afin de mettre en lumière d'autres propriétés de celui-ci. Ce système permet des évaluations multiples, une grande variété d'observations et de mémorisations.

Une valeur est définie par le mobile auquel elle se rapporte, la dimension mesurée sur ce mobile, l'unité de mesure employée, la méthode de mesure utilisée et la date d'évaluation.

Pour une valeur, ces cinq propriétés admettent chacune une seule occurrence, sinon la valeur n'est plus la même.

L'exploitation de la base d'informations comptables de niveau un se fera en créant des générateurs de modèles de niveau deux. Les modèles de niveau deux seront, par exemple, les documents de synthèse de la comptabilité générale, des tableaux de comptabilité analytique, d'analyse financière, des bilans sociaux ou tout modèle original conçu par l'utilisateur.

Bien que se situant dans la même lignée, cette approche se distingue par un point essentiel des conceptions événementielles et multidimensionnelles (ou intégrées) développées jusqu'à présent. De fait, l'événement restant sans définition précise et la comptabilité événementielle dépourvue de modèle réellement comptable, les seules avancées à ce jour sont de nature informatique, et non comptable. Les données contenues dans la base sont strictement finalisées (et donc tronquées ou déformées) par leur modèle respectif. Ce faisant, elles perdent toutes prétentions à la généralisation de leur utilisation. Le concept de mouvement pertinent en gestion donne une forme tangible à la notion d'événement et permet de développer un schéma de représentation de la réalité, totalement indépendant des modèles utilisateurs, tels que comptabilités générale et analytique, analyse financière, etc.

Ainsi, la définition des entrées et des sorties correspondantes est accessible et paramétrable à tous moments. La normalisation du

modèle comptable n'intervient que dans la structure de mémorisation et, par-là, dans les procédures de saisie et de représentation du réel, mais le choix et la délimitation des domaines à prendre en compte restent libres. Le système d'information pourra évoluer en suivant les besoins perçus et la conjoncture de l'environnement décisionnel, tout en conservant une structure homogène dans le temps et dans les différents domaines de la gestion. De plus, l'intégration d'une comptabilité d'engagement (demande/réponse) permet un contrôle exhaustif des mouvements qui satisfait particulièrement les approches actuelles de qualité totale et de contrôle de gestion intégrant les notions d'activité et de processus.

La comptabilité événementielle en est encore aujourd'hui au stade de la recherche expérimentale, mais sa nécessité se fait de plus en plus pressante. D'un côté, l'investissement nécessaire et le risque inhérent à tout nouveau système freinent sa mise en place effective ; de l'autre, la nécessité de faire communiquer des documents issus de normes nationales différentes ajoutée aux besoins de la gestion en informations structurées et variées encourage son développement. Saura-t-on mettre en place un véritable modèle comptable qui normalise les conditions de saisie et de mémorisation ?

Références

Alla J., "Pour un renouvellement du débat sur la théorie comptable", *Premier Séminaire de l'Association Française de Comptabilité*, janvier 1980, p.1-21.

Augustin G., *La comptabilité et la révolution informatique*, Masson, 1986.

- Bouinot J., "L'espace et le temps en comptabilité et en gestion.", *Premier séminaire de l'Association Française de Comptabilité*, janvier 1980, p. 53-54.
- Codd E., "Further Normalization of the Database Relational Model", *Data Base Systems*, Rustin Ed., Prentice-Hall, Englewood Cliffs, NJ, 1972, pp. 65-98.
- Colantoni C., Manes R. et Whinston A., " A Unified Approach to the Theory of Accounting and Information Systems.", *The Accounting Review*, January 1971, p.90-102.
- Committee On Basic Accounting Theory, "A Statement of Basic Accounting Theory", *American Accounting Association*, 1966.
- Dormagen J.-C., " Le système croisé et ses prolongements ", *Revue Financière et Comptable*, n° 149, janvier 1990, p.42-58.
- Everest G. et Weber R., " A Relational Approach to Accounting Models ", *The Accounting Review*, April 1977, pp.340-359.
- Galanos J., "Système d'information comptable et modèles de gestion émergents", thèse de doctorat en sciences de gestion, IAE de Nice, 1991.
- Galanos J., "Le modèle par niveau double", *Économies et Sociétés*, SG n° 18, juillet 1992, p. 65-91.
- Gensse P., "Le renouvellement du modèle comptable : évolution ou révolution ?", *Revue Française de Comptabilité*, n°139, octobre 1983, p.374-383.
- Girod P., "Essai sur les principes comptables : la prise en compte de l'espace et du temps en comptabilité", *Troisième séminaire de l'Association Française de Comptabilité*, mars 1982, p.145-162.
- Johnson O, "Toward an «Events» Theory of Accounting", *The Accounting Review*, October 1970, p.641-653.
- Kaplan A., *The Conduct of Inquiry*, Chandler Publishing Co., 1964, p.54-57.

Lieberman A. et Whinston A., "A Structuring of an Events-Accounting Information System", *The Accounting Review*, April 1975, p.246-258.

Melyon G., "L'atome comptable : une nouvelle voie pour l'école française ?", *Revue Française de Comptabilité*, n° 188, mars 1988, p.59-66.

Sorter G., "An Event Approach to Basic Accounting Theory", *The Accounting Review*, January 1969, p.12-19

Stepniewski J., "Contribution à l'informatisation d'une comptabilité événementielle", Thèse pour le doctorat d'État en sciences de gestion, Université de Rennes I, 1986.

Véret C., *Banques et comptabilité polycritère*, Masson, Paris, 1989.